

porté sur les articles suivants : (issus de laine, 38,945,000 fr. en 1885 et 60,776,000 fr. en 1883) ; peaux préparées, 14,343,000 et 14,296,000 fr. ; ouvrages en peau ou en cuir, 14,391,000 et 18,636,000 fr. ; confections (lingerie et autres), 6,830,000 et 8,327,000 fr. ; huiles de palme de coco, d'arachides et de graines grasses, 2,991,000 et 3,998,000 fr. ; graines à enssemencer, 5,474,000 et 6,754,000 fr. ; laine, 9,322,000 et 11,657,000 fr. ; soies et bourre de soie, 19,326,000 et 25,201,000 fr. ; etc.

Terminons par quelques renseignements sur la navigation.

4,743 navires avec chargement, jaugeant 1,992,572 tonnes sont entrés dans les ports de la France pendant les deux premiers mois de l'année 1884, contre 4,638 navires avec 1,950,116 tonnes en 1883. — 3,698 navires chargés avec 1,450,321 tonnes en sortis en 1884 et 3,540 avec 1,267,811 tonnes l'année précédente.

Voici le mouvement des quatre principaux ports de la France pendant les deux premiers mois de l'année courante :

Entrées	Sorties
Navires	Navires
tonnes	tonnes
Dunkerque..... 290	145,442
La Havre..... 249	106,750
Bordeaux..... 249	156,117
Marseille..... 311	521,101

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Clôture des cours de géographie. — La première série des conférences de géographie a clos, hier soir, par un discours de M. Henri Bossut, président, et par une charmante et spirituelle causerie de M. Alexandre Faidherbe, conseiller d'arrondissement, et membre du comité Roubaixien de la société de géographie.

Voici en quelques termes s'est exprimé M. Henri Bossut :

« Mesdames, Messieurs, la société de géographie va clore ce soir la série de ses conférences par une causerie que notre cher collègue M. Alexandre Faidherbe, secrétaire de la section de Roubaix, a bien voulu préparer pour nous dire comment, suivant lui, il faut comprendre et enseigner la géographie. Nous aurons le plaisir de l'écouter dans un instant.

En attendant, permettez-moi de vous rappeler en quelques mots ce qu'a été l'œuvre de diffusion des connaissances géographiques, si je puis ainsi parler, que nous avons entreprise et que nous allons continuer pour cette saison ; nous la continuerons au cours de l'hiver prochain, si Dieu nous prête vie, dans cette salle de la Bourse si bien appropriée à nos conférences, gracieusement et gratuitement mise à notre disposition par les Chambres de commerce et avec les concours des géographes, des savants et des hommes de bonne volonté qui, heureusement pour notre société jeune et sans fortune, semblent se multiplier en raison de notre développement et de nos besoins.

« A ce propos il paraît juste, pour rendre à tous et à chacun de ces bienveillants conférenciers la part de remerciements et d'éloges qui leur sont dus, de rappeler aujourd'hui les noms des orateurs qui nous ont aidés de leur parole et de leur redire, en quelques mots, les sujets variés traités par eux, avec talent et souvent avec éloquence, pour nous instruire et nous charmer tout à la fois.

« Notre éminent et modeste secrétaire général, M. Alfred Renard, ouvre la séance des soirées par un travail considérable sur l'origine et le développement de la poste en France et à l'étranger.

« En remontant aux temps anciens, il nous a initiés à l'organisation primitive des moyens de correspondances et de communications rapides ; il nous a montré cette organisation dans ses débuts marchant à pieds, pour ainsi dire, et nous voyons, à l'heure présente, la transmission de la pensée humaine se opérant avec la rapidité de la foudre par la télégraphie, et l'échange de la parole se faire instantanément à de longues distances par la merveilleuse invention de la téléphonie.

« M. Massé, dans son étude sur le Canada français, nous a vivement intéressés en nous faisant regretter la perte de cette colonie restée si profondément française de cœur.

« M. David a parlé d'Obok, port français, avançant dans la mer Rouge, près du canal de Suez, et à proximité de l'abyssinien, du roi des rois comme la terre de Canaan et les dix millions d'habitants chrétiens semblent vouloir nous attirer malgré nous. M. David nous a fait entrevoir l'avenir prospère des établissements commerciaux que la France établit bientôt dans ce lieu ouvert, sûr, salubre et propre à assurer le ravitaillement de nos vaisseaux sur cette nouvelle route des Indes et de l'Australie.

« M. P. Salva nous a tenus sous le charme de sa vive parole nous racontant la fièvre d'origine, la vie et les œuvres des Basques et en nous décrivant leur pittoresque pays.

« Dans un récit tout imprégné d'esprit militaire et de poésie, de science et d'histoire, le commandant Delamar nous a fait assister à la première période de l'installation française en Tunisie et aucun de nous, mesdames et messieurs, n'oubliera cette page détachée de son journal de voyage où l'humble écrivain nous a fait goûter un fin morceau de littérature, imagé comme un tableau de Frobenius — une fantaisie arabe dans un ciel d'Orient.

« Quel sujet de conférence plus froid en apparence que la glace et les glaciers. Et pourtant avez-vous souven-tendu parole plus vivante et moins froide que celle de M. Corserat nous expliquant la formation de la glace par la neige fondue soumise sous l'action de la chaleur ? Quel sujet plus intéressé

sant à étudier que ces effluves de glace laissant couler lentement leurs masses profondes sur leurs pentes et par divers cours vers la vallée ou les plaines, absolument comme font les eaux lentes ou rapides des rivières et des glaciers vers les mers.

« Qui de nous, mesdames et messieurs, en voyageant dans les trains express des chemins de fer ne s'est souvent demandé comment les locomotives, qui emportent à la vitesse de 80 km à l'heure, pouvaient se suivre sans s'effriter, ou bien se rencontrer et se croiser sans se heurter malgré leur nombre et à des distances très rapprochées ? Eh bien, M. Jacquin, dans une conférence rapide, toute scientifique et à la portée de tout le monde, nous a expliqué et fait comprendre, au moyen d'appareils, de signaux, de plans et de cartes, les secrets de la minutieuse et savante organisation qui garantit la sécurité de nos voyages.

Eh bien, M. Badin, dans une charmante causerie, nous a décrit la Bourgogne, cette brillante province de notre chère France, qui produit tout, nous a-t-il dit en fils tout glorieux de sa mère. Il nous a montré avec ses rivières et ses fleuves allant se jeter dans trois mers différentes, couvertes de forêts, de vignobles les plus riches du monde, et il nous a raconté avec un orgueil légitime les grands hommes auxquels elle a donné naissance, héros comme Vercingétorix, grand orateur comme Buffon et tant d'autres que je ne puis nommer.

« En retraçant ainsi à longs traits au souvenir de nos sources de géographie, j'ai dû me borner à ce que le peuple le plus curieux, les vendeurs par, mesdames et messieurs, abusent davantage de votre patience. Mais laissez-moi terminer ce simple exposé en remerciant les nombreux habitués de nos conférences de leur sympathique attention et de les féliciter du cas qu'ils font de l'instruction géographique ; ils savent ou plutôt vous savez que l'avenir appartient moins à l'argent qu'à la science, et que le peuple le plus éclairé sera toujours au premier rang des nations.

« Nous nous efforçons, quant à nous, de vous offrir notre bit dans la mesure de nos ressources et c'est ici l'occasion de le montrer de vous dire, mesdames et messieurs, que nous sollicitons de nouvelles adhésions. Nous espérons bien que la section de géographie de Roubaix s'enrichira d'un grand nombre de membres avant l'ouverture des conférences de l'hiver prochain. Nous voyons avec plaisir de nos jours, dans la pensée que vous conserverez bon souvenir de nos réunions que nous appellerons, si vous le voulez bien : les samedis de la Société de Géographie.

Ces paroles de M. Henri Bossut ont été chaleureusement applaudies.

Quoique très complètement remis d'une assez grave indisposition, M. Faidherbe n'avait pas voulu retarder une seconde fois sa conférence, et pendant le plaisir de son intéressant exposé, ses forces ont failli plusieurs fois trahir son courage.

Le temps et l'espace nous manquent pour publier un compte-rendu développé de cette conférence, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire preuve de beaucoup d'admiration, d'esprit et de patriotisme.

Nous le ferons dans le prochain numéro, nous bornant à constater dès à présent le franc succès obtenu par le sympathique instituteur.

Concert spirituel. — Voici le programme du concert spirituel organisé par M. Fernand Landouzy, pour lundi 7 avril, avec les concours de M. Léon Landouzy-Basville, professeur de chant à l'école de la ville de Roubaix ; M. Louis Berthe Leclercq, cantatrice ; M. Emile Schillo, violoniste ; M. Gandubert, ténor des concerts de Paris ; M. Hasselmann, harpiste-solo de S. M. le roi de Hollande ; M. Victor Minssart, baryton, professeur à l'Académie de musique, Roubaix ; et le Chœur Nadaud, sous la direction de M. Minssart.

Première partie : 1. Marche et cortège (orchestre). Gounod. — 2. Chant de Pâques (M. Minssart). Rougier. — 3. Fantaisie-espagnole, exécutée par l'auteur (M. Emile Schillo). Schillo. — 4. Sous les tilleuls, extrait des scènes espagnoles, redoublé (orchestre). Massenet. — 5. Invocation (M. Gandubert). Bizard. — 6. Dernier sommeil de la Vierge (orchestre). Massenet. — 7. Prière (soliste) (Mme Landouzy). Gustave Meyer. 8. A. Balthus. 9. Marche triomphale (Hasselmann). Godéroy. — 10. Chœur (choral Nadaud). — Gavaert.

Deuxième partie : La Résurrection de Lazare, grande scène religieuse sous la direction de l'auteur M. Raoul Pugno.

Mardi : Mme Landouzy ; Marie : Mlle Leclercq ; Lazare : M. Gandubert ; Jésus : M. Minssart.

Les chœurs seront chantés par des dames-amateurs de la ville de Roubaix. Pour la location des places, s'adresser chez M. Landouzy et chez M. Lesguillon.

Le programme est magnifique, et le Tout Roubaix ne saurait manquer d'aller applaudir un docteur de la ville de Roubaix, venant diriger lui-même l'exécution de son œuvre.

La Résurrection de Lazare, qui, en 1830, a obtenu un complet succès au concert spirituel d'Aspérou, est une œuvre qui atteste chez l'auteur une grande variété dans le rythme et dans le développement symphonique. Le choix des interprètes est d'ailleurs très heureux. M. Gandubert a été choisi par M. Raoul Pugno qui lui fait travailler, sous ses conseils, le rôle important de Lazare.

Une bonne harmonie nous permettra de pouvoir entendre et applaudir des artistes appréciés comme ceux annoncés par le programme, et notamment M. Emile Schillo, un de ces rares violonistes à l'archet impeccable, et de M. Hasselmann, le célèbre harpiste qui se de son instrument les sons les plus harmonieux.

Cette solennité musicale sera certainement l'une des plus remarquables qui ait été offerte au public roubaixien.

Le choral Nadaud a donné samedi une très amusante soirée bachique à l'issue de laquelle a été tirée une tombola au profit d'une famille nécessiteuse.

Voici la liste des numéros gagnants : 493 — 2835 — 154 — 2140 — 1201 — 185 — 351 — 1651 —

945 — 657 — 3079 — 573 — 1332 — 2175 — 692 — 5336 — 2613 — 605 — 1740 — 1825 — 1032 — 1473 — 759 — 1431 — 2231 — 877 — 2984 — 1976 — 281 — 1191 — 210 — 1169 — 2412 — 2210 — 2518 — 319 — 763.

830 — 1362 — 2544 — 626 — 2378 — 2110 — 1919 — 1094 — 696 — 2281 — 2971 — 1923 — 130 — 779 — 1198 — 1971.

1640 — 1012 — 1560 — 1611 — 2020 — 1502 — 1938 — 1683 — 1289 — 516 — 304 — 405 — 1097 — 1905 — 2507 — 1510 — 980 — 1619 — 792.

La cavalcade. — Aujourd'hui, dimanche de la Mi-Carême, doit sortir la cavalcade historique organisée par les habitants du Fontenoy, au profit des pauvres de Roubaix.

On représentera l'un des épisodes de la bataille gagnée en 1745 contre les Anglais.

Le cortège se formera à une heure, rue du Fontenoy, il comprendra :

1° Fanfare de musiciens à cheval, suivie d'un groupe de musiciens ;

2° Char représentant le château de Cury, ayant servi à Louis XV pour y établir son état-major, existant à Calonne, près Tournai ;

3° Groupe de prisonniers anglais et hollandais, entourés par les gardes françaises. — Groupes de soldats suisses ;

4° Char représentant les batteries d'artillerie, établies près du moulin de Bruyelle, près d'Antoing, qui ont le plus contribué à notre victoire ;

5° Char représentant le moulin de Bruyelle où le maréchal de Saxe avait établi son quartier d'observation.

6° Le maréchal de Saxe, le Dauphin, et leur état-major, suivis d'un escadron de dragons ;

7° Char d'ambulance, soldats français et ennemis secourus par les paysans et paysannes ;

8° Tambours, corps de musique et gardes françaises chantant l'hymne de la Victoire, suivis par la cantinière en costume de l'époque ;

9° Char amonérisé, servant à recevoir les dons pour les pauvres.

Voici l'itinéraire que la cavalcade suivra :

Formation rue du Fontenoy, rue Blanchemaille, Chemin-de-Fer, l'Alouette, Grand-Chemin, l'Alouette, Tourcoing, Grande-Place, Lannoy, Longfosses, Haies, Motin, Neuve-Grande-Place, St-Georges, du Bois, Lormann, des Arts, Epeule, Grand-Chemin, Hospice, Nain, Vieil-Abreuvoir, Grande-Place, Grande-Rue, Oratoire, Sept-Fonts, Fosse-aux-Chênes, Fontenoy, Blanchemaille, Archimède, Jacquart, Tourcoing, St-Maurice, Blanchemaille et Théâtre du Fontenoy.

Un chant patriotique, chanté au retour de la bataille, en l'honneur de nos héros, sera exécuté dans le jardin de Roubaix. Ce chant comprend cinq couplets. Il est imprimé sur une grande feuille, on se trouve une vignette représentant l'une des parties de la cavalcade.

Un vol d'outils. — La nuit dernière, des outils, appartenant à des ouvriers menuisiers, ont été volés, dans une maison en construction, rue d'Hiem.

TOURCOING

Un ouvrier coupeur. — J.-R. Beaumarc, demeurant au Moulin-Fagot, travaillant, vendredi après-midi, sur une maison de la rue de la Croix-Rouge, lorsque deux individus retirèrent l'échelle pour lui jeter un tour. Beaumarc resta un moment suspendu à la nocherie. Mais il parvint heureusement à remonter sur le toit. Les coupables se nomment Charles Deslepaux et Louis Bouche. Une enquête est ouverte.

Samedi après-midi, un tombereau chargé de charbon a disparu presque entièrement dans une excavation qui s'était formée sous la chaussée, rue de l'Industrie, par suite de la rupture d'un tuyau des eaux de la ville.

Ni le conducteur, ni le cheval n'ont été blessés. Le véhicule seulement a été passablement endommagé.

Un homme de 50 ans environ, Eugène Luron, sans profession, ni domicile, a été arrêté, hier, pour mendicité et vagabondage.

Expulsés. — Louis Bottemann, Joseph Duval, Jean Dechenay, Joseph Lelanc, Auguste Lejour, René Logas, Théodore Mathon, Giuseppe Patalini, Pierre Van Gyssel.

Marq-en-Barcelou. — Surlavage. — Vendredi, vers cinq heures du soir, René Dubois, âgé de sept ans, jouait au cerceau près du pont de Marq ; dirigé sans doute par l'arrivée d'une voiture, il imprima un mouvement oblique au cerceau qui se fit rouler sur les rives du canal.

Comme il voulait le saisir, il perdit l'équilibre et tomba dans l'eau.

Heureusement, pour ce pauvre enfant, un baigneur l'aurait aperçu et, n'écouterait que son courage, se précipita à son secours.

Quelques instants après, le sauveteur déposait sur la berge le petit imprudent qui, quelques heures après, jouait de nouveau avec ses petits camarades.

Le baigneur avait aperçu la veille un sauvetage analogue.

LILLE

Chronique électorale. — MM. A. Potié, Albert Legrand et Mariage, membres du Conseil général, sont désignés pour faire partie de la commission chargée de passer au recensement général des votes qui seront faits le 6 avril prochain, dans la deuxième circonscription électorale de l'arrondissement d'Avesnes, pour l'élection d'un député.

Nomination. — M. Létissier, premier commis de la sous-direction des contributions indirectes de Béthune, vient d'être élevé au grade de contrôleur et appelé à la direction de Lille.

M. Létissier est très regretté à Béthune.

Exploits d'ivrognes. — Un joli quatuor d'ivrognes que les deux ménages P. et B... Vers onze heures du soir, une femme venait réveiller la police, disant qu'on lui avait volé 600 francs. L'agent s'apercevant que cette femme était ivre-mort, l'engagea à aller se coucher et revenir le lendemain.

Le lendemain, la police recevait une autre visite, abbaye, avec ses grandes richesses, sa vie paisible, ses vastes dépendances qu'animait l'activité silencieuse des sœurs, sa basilique dont les trois nefs, frémissantes depuis sept siècles sous le vent des cantiques sacrés, s'étaient pénétrées à la longue du parfum de l'eucense, et sa crypte, plus ancienne encore, où l'on voyait la statuette en bronze de Notre-Dame, et, sortant d'un mur, la ronce merveilleuse qui rampait à ses pieds sans se flétrir jamais ; murailles écroulées à présent, cloîtres abandonnés, église profanée dont la tempête et la pluie noircissaient les pierres, et achevaient de faire une ruine, c'est-à-dire une grande infortune oubliée, quelque chose comme une tombe sans nom, devant laquelle le peuple passe sans s'arrêter et sans se souvenir.

La sœur Apolline, qui avait vu Stéphanette arriver, alla prévenir sœur Doctroevé, pendant que la jeune fille pénétrait et s'assoyait dans le parloir, petite salle carrée que meublaient six chaises de paille, et dont les murs, blanchis à la chaux, n'avaient pour ornement qu'un crucifix en plâtre bronzé. La bonne sœur se fit attendre un peu ; elle était très occupée ; c'était l'heure où elle recevait ses pauvres. Par la porte du parloir, restée ouverte, Stéphanette entendait le murmure de tout un petit monde d'enfants, de femmes, de vieillards à jambes traînantes, réunis dans la grande salle voisine, et, par moments, la voix douce et claire de sœur Doctroevé qui leur parlait.

— Ah ! c'est vous, femme Gerbot ? Vous m'avez voté Suzanne ? Quelle grande fille déjà ! Elle a pris bien de la force depuis trois mois ; ce sera une brave ménagère, vous verrez.

celle d'un homme adonné de coups, qui venait se plaindre d'avoir été battu dans une dispute dont il ne se rappelait pas le motif.

Avec beaucoup de peine, on finit par éclaircir l'affaire : les époux P... et les époux B... cheminaient ensemble, sans savoir où ils allaient, lorsque la femme P... tomba, laissant échapper de son panier une somme de 600 francs en pièces de cent sous. La femme B... ivre comme l'autre, s'en serait emparée.

Alors P... aurait saisi à la gorge B... serait venu défendre sa moitié et la malice était devenue compliquée.

Quant à l'argent, on trouva 400 fr. dans une poche de la femme B... Y a-t-il vol ou non ? Mystère.

Les préparatifs de la Mi-Carême. — Un jeune journalier, A. Caillion, âgé de 20 ans, pour la Mi-Carême, dans un quartier de la ville, a été aperçu à l'égalage de M. Dassonville, rue de la Claf, une paire qui lui semble faite sans pied. Il s'en empara.

Un autre journalier, C. Dubem, travaillant chez un fabricant de suifs, avait choisi un beau morceau de bois, afin de donner de l'élasticité à ses membres pour les fêtes carnavalesques. La police, toujours gênée, a arrêté ces deux individus et les a maintenus en arrestation.

Menus faits. — Recevoir un formidable coup de poing sur le nez, au moment où on ne pensait rien, est certainement une surprise des moins agréables. C'est cependant ce qui s'est produit dernièrement dans le C... tranquillisant atable dans un restaurant.

Le sieur C... s'explique d'autant moins la brutalité de son agresseur que son agresseur n'a certainement pas eu l'intention de le blesser.

On a beau être ami des lumières, il y a des chandelles que l'on n'aime pas à voir d'aussi près. Le sieur C... en a vu au moins trente mille des lumières d'un coup de poing tout à fait, assez court, du fait, aura probablement à rendre compte en justice.

RAPPORT DES OUVRIERS LYONNAIS délégués à l'Exposition d'Amsterdam (Suite. — Voir le Journal de Roubaix d'hier).

Créfeld. — Industries diverses. Il y a à Créfeld des teintureries, des apprêts, des usines de produits chimiques, etc. Le journe moyen pour les ouvriers est de 17 marks par semaine ; les premiers ouvriers, les contre-maîtres gagnent 24 marks par semaine.

Il y a à Créfeld des teintureries dans les teintureries et la plupart des autres fabriques. Les dévidés gagnent 4 à 5 marks par semaine.

Le prix des loyers est d'environ 20 fr. par an pour un appartement de 2 pièces de moyenne grandeur, 140 à 180 pour trois ou quatre pièces. Le pain, la viande de boucherie coûtent environ le même prix qu'à Lyon ; la bière 30 centimes le litre, le café 25 centimes le kilogramme, le sucre 60 grammes. La nourriture habituelle se compose de café au lait, pommes de terre, lard, jambon, peu d'autres viandes.

Conditions générales. L'organisation des ouvriers qui compte à Créfeld et dans ses environs 60,000 membres, offre une grande analogie avec celle de Lyon. Bien que le chef d'atelier n'existe pas à proprement parler, il est remplacé par le chef de famille qui, de ce fait, a une grande influence sur les ouvriers.

Plus, le matériel des métiers appartenant au fabricant, l'ouvrier a moins de facilités à se déplacer. Ajoutons à cela l'habitude inhérente à la nation allemande de la discipline, et vous aurez l'explication de ce qui se voit souvent citée de l'ouvrier tisserand de Créfeld.

Cette docilité n'a rien de servile, les patrons n'abusent point et l'accord paraît exister entre eux et leurs ouvriers.

Ce qui caractérise surtout l'industrie du tissage dans cette ville, c'est l'esprit de famille qui y règne ; les parents succèdent à leurs parents aussi bien parmi les ouvriers que parmi les patrons. Un ouvrier ne peut engager ses enfants à conserver cette profession qu'il a apprise, le tissage paraît être moins ramené que les autres corps d'état. Cela donne une grande force à l'industrie ; les ouvriers étant initiés tous jeunes à tous les détails du métier, connaissent parfaitement leur état et possèdent une bonne main.

Pour les enfants du patron, le résultat est le même ; leur instruction est dirigée de telle façon qu'ils acquièrent les aptitudes nécessaires soit à la direction du métier, soit à l'achat, soit à en être les représentants à l'étranger.

Une des causes de la prospérité de Créfeld est que le velours est en faveur depuis plusieurs années, et que les premiers fils y ont appliqué le tissage de la laine, ce qui a permis de développer une de leur spécialité, que leurs procédés de tissage sont supérieurs aux autres. Un de leurs fabricants disait que si la consommation du velours était un peu plus grande, il n'aurait pas de peine à en faire un véritable désastre pour Créfeld.

Un des signes certains du développement du tissage dans cette ville, c'est que les ouvriers sortent jeunes et vigoureux, ce qui indique aussi que les charges de la vie sont moins onéreuses que dans d'autres villes.

En résumé, la concurrence redoutable que nous fait Créfeld est dans le fait qu'il vient pas de la main-d'œuvre à bon marché, mais bien d'une meilleure application des principes économiques du commerce et de l'industrie.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

Le fabricant de Créfeld n'attend pas l'acheteur. Il veut lui-même avoir le patron où il emploie ses produits. D'autre part, s'attachant plus particulièrement aux articles de grande consommation, se contentant peut-être d'un plus petit bénéfice, il peut faire à ses acheteurs de meilleures conditions que dans les autres villes.

AU PAYS NOIR

Valenciennes, 22 mars. A la suite de la réunion d'hier, une affiche a été placardée dans tous les coins du bassin, exhortant les grévistes à persister plus que jamais dans leur attitude de résistance.

Les ouvriers mineurs de la Compagnie de Thivencelles et Fresnes-Midi, ont cessé leur travail vendredi.

Le citoyen Basly à Paris. Dans la soirée, un meeting a eu lieu salle Lévis. On comptait 4500 personnes.

Après avoir prononcé quelques mots, Rochefort donna la parole à Basly, qui est en trottin de la situation pour faire de la réclame à la Compagnie d'Anzin, dit que les Compagnies houillères sont coalisées pour imposer des conditions aux ouvriers mineurs. La Compagnie d'Anzin pensait pouvoir leur imposer ses tarifs et comptait sur les ouvriers belges.

Faisait allusion aux explosions de dynamite dans le bassin houillier, il dit que les mineurs ne sont pas détenteurs de dynamite, que c'était probablement des individus soudoyés qui ont fait le coup. Basly, parlant des démarches du préfet du Nord, dit que l'administration favorise la Compagnie plutôt que les mineurs, il termine en disant que les mineurs préfèrent mourir que céder.

M. Rochefort donne ensuite la parole à M. Giard, député de Valenciennes, qui dit que les propriétés minières doivent appartenir à la nation. Les concessions doivent être limitées sur la durée.

M. Laguerre, député d'Apt, remarque que c'est la première fois qu'une grève réussit ; si elle peut durer encore quelques jours, il espère que la situation pour faire de la réclame à la Compagnie d'Anzin, dit que les Compagnies houillères sont coalisées pour imposer des conditions aux ouvriers mineurs. La Compagnie d'Anzin pensait pouvoir leur imposer ses tarifs et comptait sur les ouvriers belges.

M. Eudes, ex-général sous la Commune, dépose une résolution invitant la réunion à s'associer aux mineurs d'Anzin, dans la lutte qui l'a soutenu contre la Compagnie, afin de rendre à la nation ce qui lui appartient. La motion est adoptée à une grande majorité.

M. Rochefort livre ensuite la séance. Les entrées et les collectes produisent environ 4,000 francs.

Les fabricants de vinaigre. Paris, 22 mars. Les délégués des fabricants de vinaigrés d'Alsace du Nord, accompagnés de MM. Desrotours et Girard ont été reçus ce matin par le directeur des contributions directes.

Ces messieurs ont insisté sur l'état d'infirmité patente créé par le règlement actuel. Le règlement qui a été établi après l'audition des délégués ne comprenant que des fabricants de vinaigrés de vin.

M. le directeur général a répondu aux délégués qu'un règlement de l'administration ne peut faire remise de ce qui manque à ceux des fabricants qui n'auraient pu atteindre le minimum.

Le drame de la rue Notre-Dame à Armentières. — Il paraît que l'auteur des assassinats serait François Jeannens dit France, un des inculpés.

Les perquisitions auraient amené la découverte d'un contenu qui a servi au crime, dans les fosses d'aisances de la maison de Jeannens.

La femme aurait avoué que son mari, étant rentré peu de temps après que les crimes eurent été commis, avait un air abattu et inquiet ; il se tenait penché sur une table, tout-à-coup, tombant subitement son contenu à sa femme, il lui avait dit : Va au plus vite jeter ceci dans la fosse.

Jeannens aurait fait des aveux complets ; et aurait reconnu que c'était bien lui qui avait donné les coups de couteau.

Sommaire. — Une personne de Somain possède en ce moment un curieux phénonème, ou pour mieux dire une de ces monstruosités que la nature se plaît quelquefois à produire. C'est un chat ayant deux corps, deux têtes et huit pattes. Le Millie-Christine des chats, qu'on dit.

PAS-DE-CALAIS. Béthune. — L'état de la victime du meurtre commis hier matin à Béthune, est très satisfaisant. Les six coups qui s'étaient tirés, et c'est seulement le cinquième qui atteignit M. Clément Robillard. La balle, entrée par le côté droit du front, est sortie par la gauche, en contournant en quelque sorte le crâne. Mme Robillard n'a pas été touchée, ainsi que plusieurs journaux l'annoncent à tort.

Amné avant sa victime, Linval a manifesté aucun repentir de l'acte qu'il venait de commettre. Linval était généralement estimé. Il est marié, âgé de 35 ans, et a une fille de 10 ans. On a pu constater qu'il était un homme très intelligent et très prisonnier au poste de police aussitôt l'attentat commis.

Belgique. Bruxelles. — Affaire Bernard. — On lit dans le Courrier de l'Escaut :

« La plaiderie de Me De Mot a tenu toute l'audience d'hier, mais l'avocat de Bernard a parlé

maison, dans cet enfer ? Je veux venir ici, avec vous, ma sœur, vous aider à servir vos pauvres, et oublier tout le reste.

— Non, dit gravement sœur Doctroevé, il faut rester. C'est un rude devoir que le vôtre, pauvre petite, mais vous devez l'accomplir. Votre place est auprès de cet homme, qui est votre père quand même ; soyez l'ange, soyez l'expiation près de la faute ; peut-être Dieu vous pardonnera-t-il et pardonnera-t-il. Voulez-vous perdre cette espérance, et croyez-vous que vous puissiez trouver auprès de moi une mission qui vaille celle-là et un mérite aussi certain ?